



# 92 Le numérique progresse dans les collèges

Le département recycle des ordinateurs pour les offrir à des collégiens défavorisés. Plus d'un millier de machines ont été distribuées.

Il va falloir donner quelques sérieux coups de collier pour que la France se dote, comme l'Estonie, d'un e-administration modèle. Dans l'Education nationale, cependant, numérisation et équipement informatique ont progressé ces dernières années, à la faveur d'une double mobilisation de l'Etat (« Le Plan numérique ») et des collectivités locales.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ne fait pas exception à la règle et se prépare à déployer massivement des tablettes ou des ordinateurs ultraportables dans les collèges à la rentrée 2018. « Nous sommes en train de réfléchir à la meilleure alternative, ce qui suppose d'évoquer toutes les questions sans tabou, comme la place des écrans dans la vie des élèves, l'addiction, les troubles visuels éventuels », explique Paul Subrini, le vice-président du département, chargé des nouvelles technologies. A titre personnel, l'élu semble, pour l'heure, pen-

cher davantage en faveur des ultraportables, moins chers et moins « addictifs » que les tablettes. Mais la collectivité se donne un peu de temps pour réfléchir et a lancé deux expérimentations.

## Des ultraportables à l'essai

En 2016, elle avait déployé 4.500 tablettes dans une quarantaine de collèges. Des élèves de sixième avaient été équipés à Boulogne et Issy-les-Moulineaux, et des classes nomades avaient été installées dans dix collèges. Cette année, ce sont les ultraportables qui sont testés : le département en distribue 2.200 aux élèves et enseignants dans 25 établissements.

De nouveaux matériels font aussi leur apparition dans les collèges à titre expérimental : imprimantes 3D, appareils photo numériques, vidéoprojecteurs interactifs, et même des kits robotiques permettant aux enseignants de travailler la programmation

avec les collégiens.

Reste que tous les élèves ne sont pas encore familiers avec le numérique, notamment dans les familles modestes. Depuis cinq ans, le département redistribue ses ordinateurs de « seconde main », arrivés en fin de vie. « Nous changeons chaque année au moins une centaine d'ordinateurs, dont la destruction nous était facturée. C'était idiot. Alors avec le soutien de la société Ecodair, nous avons décidé de les reconditionner pour les offrir à des familles qui n'ont rien », explique l'élu. Un millier de machines ont été recyclées et distribuées en cinq ans. L'écran et le clavier sont neufs, et un accord a été trouvé avec Microsoft et Norton pour leur fournir gratuitement les logiciels. Pour repérer les élèves qui ne possèdent pas d'équipement informatique, le département s'appuie sur le réseau des chefs d'établissement. « 90 % des besoins sont couverts », estime Paul Subrini.

—L. A.



**Reconditionnés, les ordinateurs sont également équipés gratuitement de logiciels.** *Photo Shutterstock*